

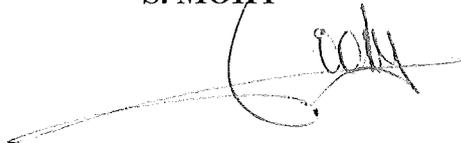
AVIS

Le Conseil communal a approuvé, en date du 28 septembre 2023,  
-le BUDGET de l'établissements' cultuel'' "Freyneux" pour l'exercice 2024 et la  
MODIFICATION BUDGETAIRE 1 de l'établissement cultuel "Vaux-Chavanne" pour  
l'exercice 2023.

Le texte intégral de ces décisions peut être consulté à l'Administration communale,  
voie de la Libération, 4 6960 – MANHAY, du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à  
16h30, et ce, durant 10 jours.

Le 05 octobre 2023

La Directrice générale,  
S. MOHY



Par le Conseil :



Le Bourgmestre,  
G. HUET

